

*Les subsides*

pu éviter cette motion de non-confiance pour amener les députés ministériels à voter en faveur de cette motion, et aller directement porter cette question au Comité des privilèges et élections, et c'est le gouvernement qui a refusé. Le ministre ne l'a pas dit tantôt. Le gouvernement a refusé d'éviter cette partie de la motion qui s'appelle le vote de non-confiance. Et à mon avis, si le gouvernement avait voulu faire preuve de crédibilité et de sincérité vis-à-vis du public qui nous écoute aujourd'hui, il aurait accepté ce matin notre proposition, et nous aurions vu de façon très objective les députés qui veulent véritablement redonner à cette institution la crédibilité qu'elle mérite, et aux membres de cette Chambre, le respect qu'ils méritent également.

Compte tenu de ce refus, monsieur le Président, il est clair que le gouvernement ne veut pas changer sa façon d'agir, et que le premier ministre veut toujours bel et bien assumer ses responsabilités ayant trait à l'application de ces lignes directrices. Quand on voit tout ce qui se passe, monsieur le Président, on va croire et on va faire croire au public que le gouvernement mérite la confiance qu'il réclame en cette Chambre aujourd'hui. Mais c'est impensable, monsieur le Président. Tout ce que nous demandons, c'est de déférer cela à un comité impartial qui fera des recommandations à cette Chambre que l'on devrait respecter lorsque quelqu'un aurait commis une certaine erreur ou tout au moins lorsqu'on veut véritablement s'assurer que ce Parlement est à l'épreuve de tout écart indécent. C'est le but visé par la motion d'aujourd'hui. Elle est parfaitement bien présentée, de façon non partisane, on n'a qu'à la lire pour sentir le désir profond du parti progressiste conservateur, aujourd'hui, de donner au grand public toutes les garanties qu'il a le droit d'avoir relativement à la crédibilité et à la probité de ce Parlement.

Alors, monsieur le Président, je répète encore une fois que c'est sans hésiter que je vais appuyer cette motion. Je regrette énormément que le gouvernement ait refusé la suggestion qui lui a été faite dès le début du débat ce matin, ce qui lui aurait permis d'appuyer cette motion sans mettre en danger sa propre vie. Cela aurait été la preuve qu'ils n'avaient pas peur de laisser au Comité permanent des privilèges et élections le mandat d'établir les lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts. C'est le gouvernement qui a refusé, monsieur le Président. Donc, le refus du gouvernement est la preuve de sa mauvaise foi. Il ne veut pas donner à un comité particulier la responsabilité d'établir les lignes directrices, parce qu'elles seraient beaucoup moins partisans qu'elles ne le sont actuellement ou, tout au moins, jugées par un comité non partisan, mais pas par le très honorable premier ministre du Canada.

Engagé dans la politique depuis plus de 15 ans, monsieur le Président, je ne pense pas être en mesure de faire confiance au premier ministre du Canada qui me garantirait une application non partisane de ses lignes directrices. Ce n'est pas possible. On a vu des choses à la Chambre. Il est vrai qu'on a non seulement la possibilité, mais aussi le devoir de poser des questions pertinentes sur certains faits et gestes de ce gouvernement, et quand je vois le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) lorsqu'il se plaint ou qu'il tente d'attaquer l'opposition en l'accusant de manquer d'objectivité ou d'honnêteté, je pense qu'on a le devoir de poser des questions, et jamais je croirai que le gouvernement s'attendrait qu'un bon matin l'opposition ne toucherait à aucune question litigieuse. Mais c'est cela notre devoir, ici, pour la bonne marche, pour la

bonne administration de ce pays, et les résultats que nous connaissons, tant au niveau de l'administration que de la façon dont le gouvernement s'est comporté envers certains individus, nous invitent tout simplement à être justement plus agressifs et plus exigeants. Je crois que le public nous demande et nous commande actuellement d'être plus exigeants vis-à-vis de notre genre d'administration et les jugements que ce gouvernement porte depuis un certain temps. Ce sont toutes des raisons pour lesquelles aujourd'hui nous présentons cette motion, savoir pour permettre à cette institution, pour permettre au gouvernement d'agir, si vraiment il est désireux de redonner à l'institution une crédibilité qu'elle est en train de perdre à cause de ses agissements.

C'est tout simplement, monsieur le Président, cet objectif que nous nourrissons sérieusement et que nous partageons tous ici à la Chambre, lequel permet à la population d'avoir confiance en notre institution et également aux hommes et aux femmes qui ont décidé d'œuvrer dans la politique. Il est entendu, bien sûr, que certaines périodes sont difficiles de temps à autre pour le gouvernement, mais si le très honorable premier ministre avait bien voulu appliquer ses règles telles qu'il les avait établies et proposées, lorsque c'était le moment de le faire, je pense que les Canadiens pourraient croire que ce gouvernement a une conscience suffisante pour la bonne marche de ce pays. Mais le très honorable premier ministre a refusé d'appliquer ses règles telles qu'il nous les avait vendues. Il s'est appliqué plutôt à accepter sans trop réprimander un ministre qui lui ment à la Chambre, qui l'induit en erreur, et le très honorable premier ministre, par voie de conséquence, devrait reconnaître qu'il avait lui-même induit le Parlement en erreur et s'en excusait et s'en lavait les mains. «Je me suis excusé, alors ce n'est pas plus important que cela.»

Je pense, monsieur le Président, que nous devons être plus exigeants que cela, et étant donné les circonstances, si le très honorable premier ministre veut permettre à ses ministres d'appliquer ses règles selon leur bonne conscience, eh bien, je ne le prends pas, et je crois que la population canadienne n'acceptera pas que chaque ministre fasse de ces règles une question de conscience. Je pense que c'est là une flexibilité inacceptable, que c'est là une liberté condamnable, et c'est pour cette raison que nous ne pouvons plus avoir confiance aux hommes qui dirigent ce pays. Nous demandons au moins de permettre aux trois partis politiques qui composent cette Chambre, qui composent ce Parlement, d'avoir un mot à dire sur l'application des lignes directrices. Quelles devraient être les lignes directrices? Comment s'assurer qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts? Cela est important pour la bonne crédibilité et la marche de ce pays, et c'est pour cette raison, encore une fois, que nous recommandons cette motion aujourd'hui, que nous espérons que les députés puissent trouver une solution pour déférer toute cette question à un comité non partisan, à un comité permanent. On a fourni l'occasion au gouvernement de le faire, il a refusé. Nous serons, bien sûr, dans l'obligation de mettre en danger la vie du gouvernement par la tenue d'un vote ce soir, et cela permet alors aux ministériels de justifier le refus de notre motion en disant: Quand même, on n'est pas pour se diriger à l'abattoir nous-mêmes! Bien sûr, la seule et